



Conseil économique et social

Distr. limitée
13 juin 2024
Français
Original : anglaise

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2024

11-14 juin 2024

Point 3 de l'ordre du jour

Projet de décision présenté au Conseil d'administration

Rapport sur l'examen à mi-parcours du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 et rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2023

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 et du rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2023, ainsi que de la proposition de révision du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 ; du rapport sur l'application du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 ; du rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ; de la présentation des fonctions et des organes de contrôle indépendants de l'UNICEF ; du compendium des données et du tableau de bord des résultats ;

2. *Décide* de transmettre au Conseil économique et social les rapports susmentionnés ainsi qu'un résumé des observations et orientations qu'il a formulées ;

3. *Prend note* du rapport de l'UNICEF sur les recommandations du Corps commun d'inspection, y compris les réponses de l'administration aux quatre recommandations formulées par celui-ci qu'il est appelé à examiner ;

4. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour de sa première session ordinaire de 2025 un nouveau point portant sur la Politique et la stratégie d'inclusion du handicap, pour information, et demande à l'UNICEF de continuer de rendre compte des progrès réalisés en matière d'inclusion du handicap dans les rapports touchant à la question.

